

Tableau de bord Genre 2025

Les étudiantes à l'Université



SOMMAIRE

1. Les étudiantes à l'Université Gustave Eiffel
2. Formation
3. Candidatures
4. Apprentissage
5. Stages
6. Satisfaction envers la formation
7. Satisfaction envers la vie sur le campus
8. Réussite en BUT et poursuite d'études
9. Réussite en licence générale
10. Poursuite d'études après la licence générale
11. Réussite en licence professionnelle et poursuite d'études
12. Insertion après une licence professionnelle
13. Réussite en master
14. Poursuite d'études après le master
15. Insertion après le master
16. Définitions



6 916

étudiantes
Soit 43 % des inscrits

Géodata Paris

64 étudiantes
Soit 35 % des inscrits

Composantes de formation

5 481 étudiantes
Soit 48 % des inscrits

EIVP

330 étudiantes
Soit 44 % des inscrits

ESIEE

638 étudiantes
Soit 22 % des inscrits

ENSA Paris-Est

403 étudiantes
Soit 61 % des inscrits

L'Université Gustave Eiffel compte 43 % d'étudiantes parmi ses inscrits en 2024-2025.

43 % des personnes inscrites à l'Université Gustave Eiffel sont des femmes

Moins d'une personne sur deux inscrites à l'Université Gustave Eiffel est une femme. Celles-ci sont particulièrement peu nombreuses dans le domaine des Sciences, technologies, santé (30 %). A l'inverse, elles sont majoritaires en Arts, lettres, langues, Droit, économie, gestion et Sciences humaines et sociales.

Par rapport à la moyenne nationale, les femmes sont moins représentées à l'Université Gustave Eiffel (- 17 points), excepté dans les formations relevant du Droit, économie, gestion.

Autres caractéristiques des femmes à l'Université Gustave Eiffel par rapport au niveau national :

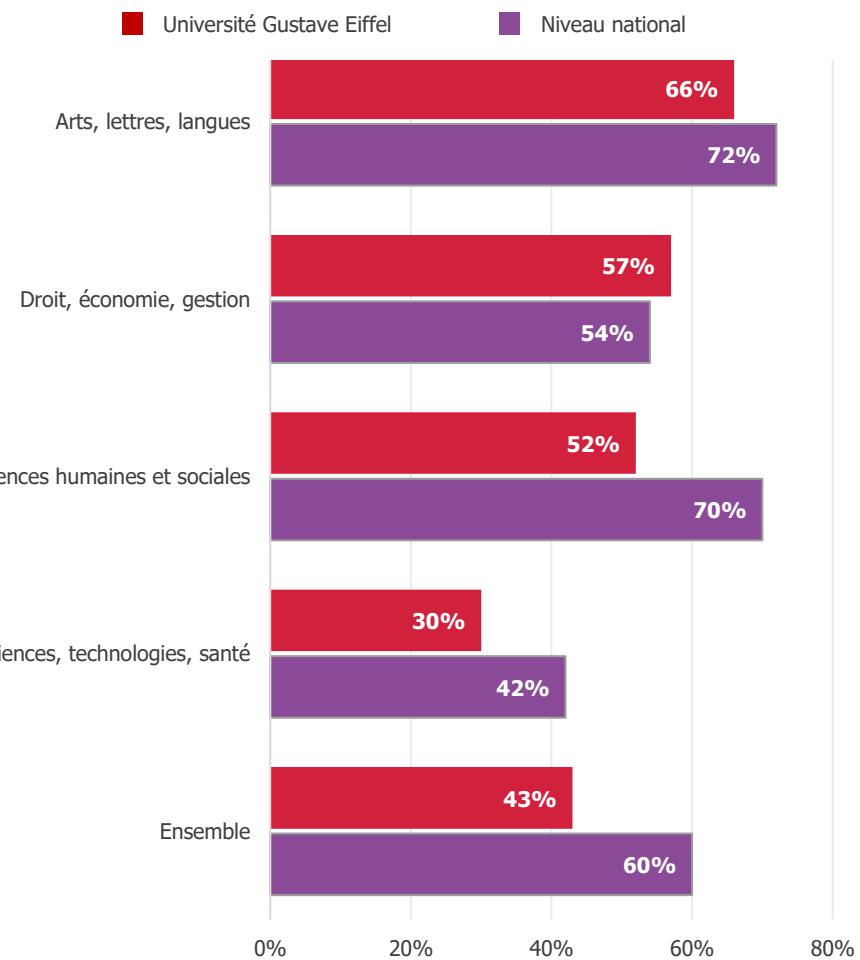
- Elles sont moins souvent boursières¹ (35 % contre 40 %²).
- Elles sont moins représentées parmi la communauté étudiante internationale (47 % contre 55 %³).

¹ Taux calculés parmi les étudiantes éligibles aux bourses (en formation initiale classique pour l'Université Gustave Eiffel).

² MESRI-SIES, Note flash du SIES n°23, Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025, septembre 2025.

³ MESRI, Repères et références statistiques 2025, 7.20 Les étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités.

Part des femmes selon le domaine de formation 2024-2025



Lecture : Dans le domaine Arts, lettres, langues, à l'Université Gustave Eiffel, les femmes représentent 66% du public étudiant contre 72% au niveau national.

Source : SISE Inscriptions, OFIPE, 2025.

MESRI-SIES, 2025.

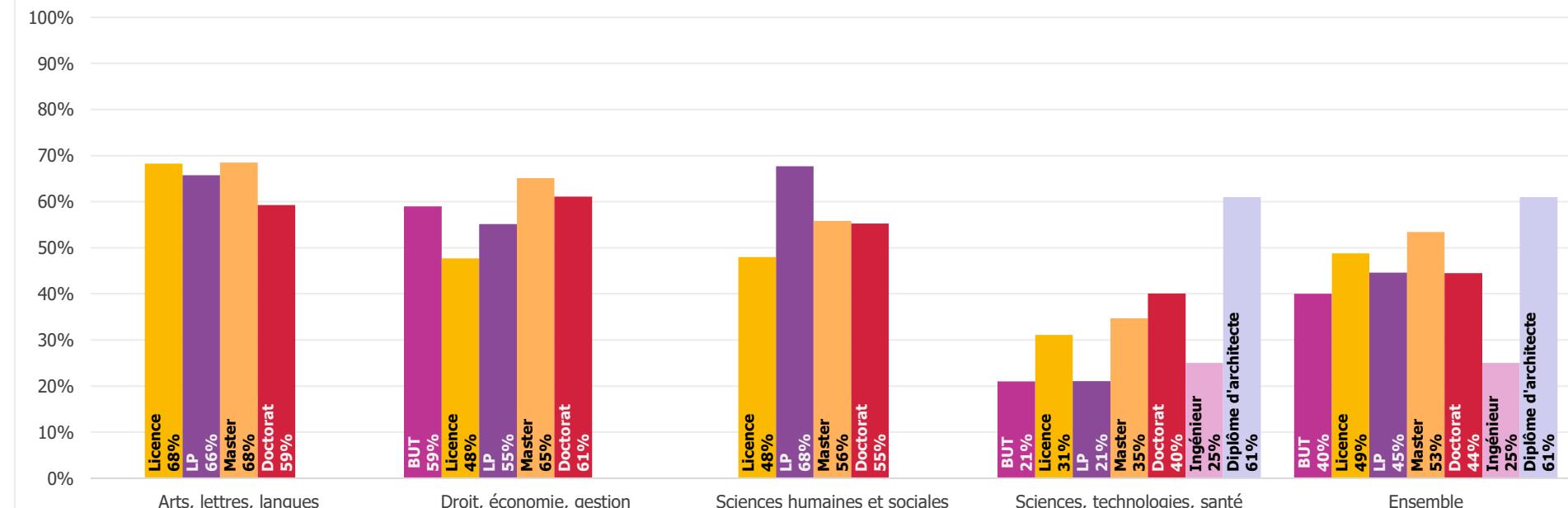
Champ : Université Gustave Eiffel. Inscriptions principales.

Les femmes minoritaires dans les formations scientifiques

Les femmes sont minoritaires dans la plupart des diplômes et particulièrement dans les formations d'ingénieur (25 %). De plus, à l'Université Gustave Eiffel, les femmes sont moins représentées qu'au niveau national¹ en master (- 8 points), en doctorat (- 5 points) et plus encore en licence générale (- 11 points).

Toutefois, la part des femmes dépend fortement du domaine d'études. Ainsi, quel que soit le diplôme, les femmes s'inscrivent peu en Sciences, technologies, santé, exception faite dans les formations en architecture. A l'inverse, en Arts, lettres, langues, les femmes sont majoritaires dans tous les diplômes. C'est également le cas dans les formations relevant du Droit, économie, gestion et des Sciences humaines et sociales, sauf en licence.

Part des femmes dans les principaux diplômes à l'Université Gustave Eiffel
2024-2025



Lecture : Dans le domaine Arts, lettres, langues, les femmes représentent 68% des étudiant·es de licence.

Source : SISE Inscriptions, OFIPE, 2025.

Champ : Université Gustave Eiffel. Inscriptions principales.

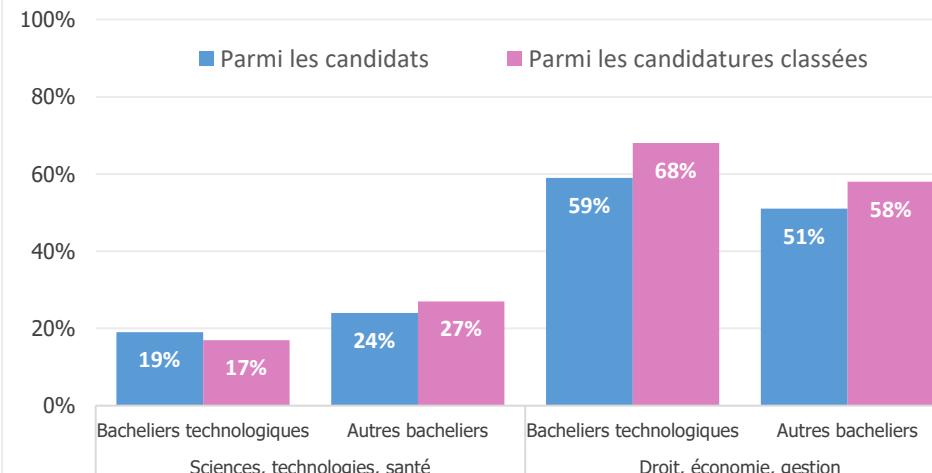
¹ MESRI, Repères et références statistiques 2025, Les étudiants

En licence, en BUT comme en Master, les femmes sont sous-représentées dans les candidatures aux formations scientifiques, comparativement aux autres domaines d'études. En licence, les femmes sont minoritaires parmi les candidatures dans quasiment tous les domaines, excepté en Arts, lettres, langues. A l'inverse, en master, les femmes sont majoritaires dans tous les domaines, excepté en Sciences, technologie, santé.

Néanmoins, les candidatures des femmes sont sur-sélectionnées et particulièrement en licence. C'est aussi le cas dans la plupart des domaines de masters et dans les BUT relevant du Droit, économie, gestion, bien que dans une moindre mesure. Autrement dit, la part des femmes étant plus élevée parmi les candidatures positionnées en tête de classement que parmi l'ensemble des candidats, cela signifie que les candidatures des femmes sont plus souvent retenues par les jurys de sélection.

Taux de femmes parmi les candidatures en BUT

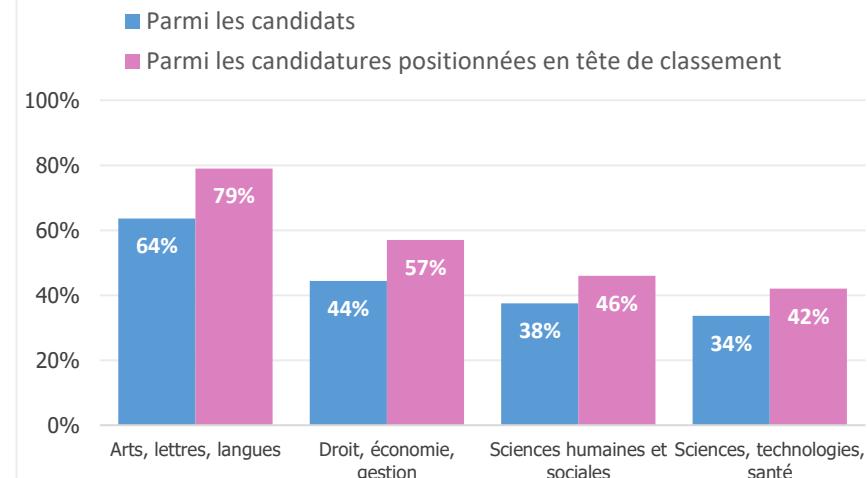
Candidatures à la session 2024



Lecture : En Sciences, technologies, santé, parmi les candidats issus des séries technologiques, les femmes représentent 19% des candidats et 17% des candidatures classées.
Source : Parcoursup 2024.

Taux de femmes parmi les candidatures en licence

Candidatures à la session 2024

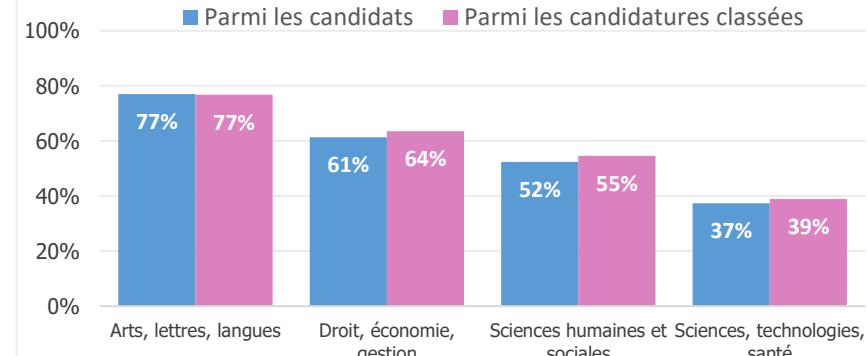


Lecture : Dans les licences d'Arts, lettres, langues, les femmes représentent 64% des candidats et 79% des candidatures classées dans le premier quartile.

Source : Parcoursup 2024.

Taux de femmes parmi les candidatures en 1ère année de master

Candidatures à la session 2024

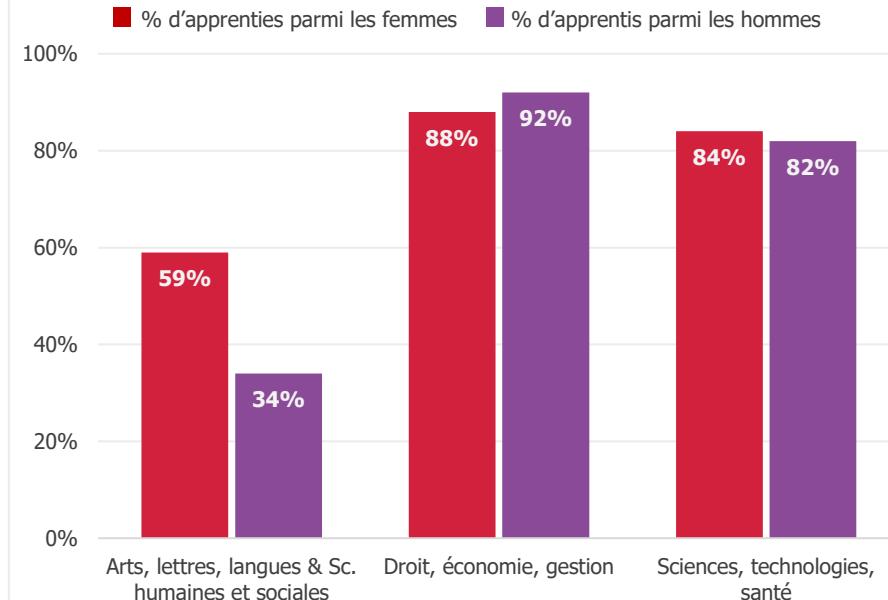


Lecture : En Arts, lettres, langues, les femmes représentent 77% des candidats et des candidatures classées.
Source : Monmaster 2024.

23 % des femmes sont apprenties, contre 26 % des hommes.

Globalement, les femmes sont un peu moins souvent apprenties que les hommes, néanmoins, selon le diplôme ou le domaine d'études, le bilan est plus nuancé. En effet, les femmes sont moins souvent apprenties dans les formations d'ingénieur. En revanche, en licence professionnelle et en master, les femmes sont plus souvent apprenties que les hommes, sauf en Droit, économie, gestion.

Part d'apprenti·es parmi les femmes et les hommes en licence professionnelle 2024-2025

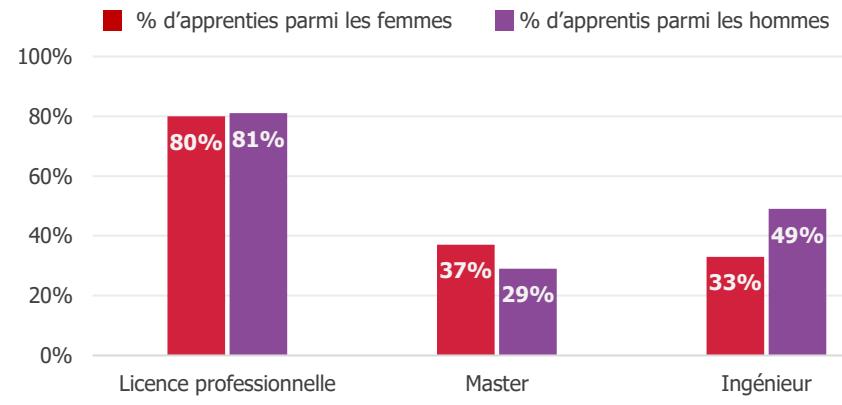


Lecture : En Arts, lettres, langues et SHS, 59% des femmes sont apprenties contre 34% des hommes.

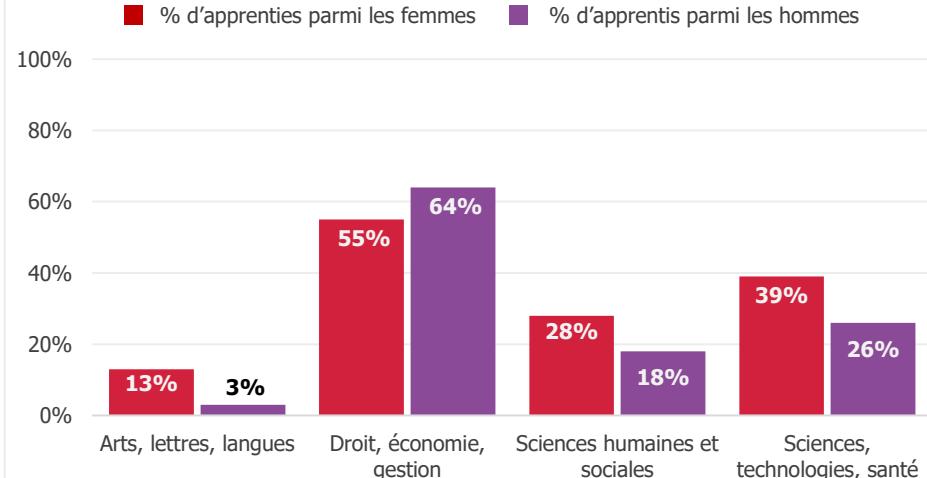
Source : SISE Inscriptions, OFIPE, 2025.

Champ : Université Gustave Eiffel. Inscriptions principales.

Les femmes et les hommes en apprentissage selon le diplôme 2024-2025



Part d'apprenti·es parmi les femmes et les hommes en master 2024-2025



Lecture : En Arts, lettres, langues, 13% des femmes sont apprenties contre 3% des hommes.

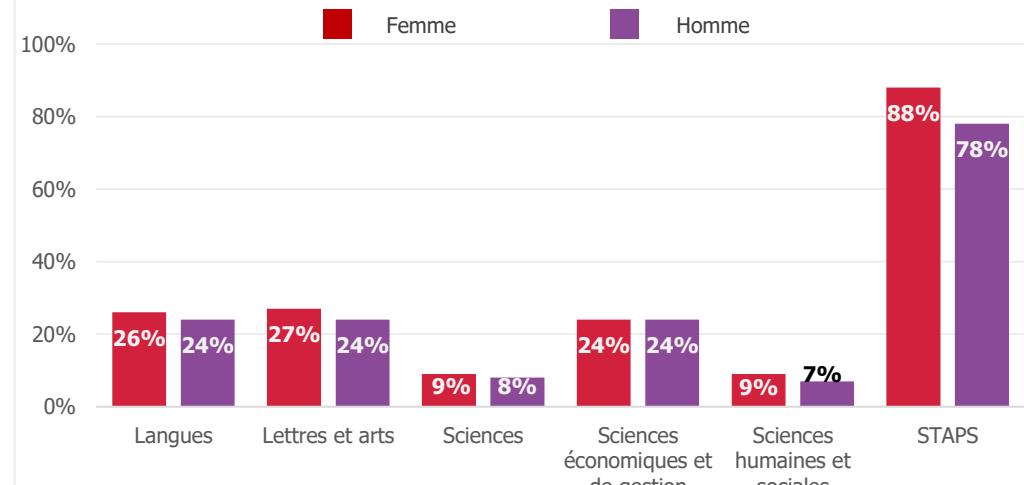
Source : SISE Inscriptions, OFIPE, 2025.

Champ : Université Gustave Eiffel. Inscriptions principales.

37 % des femmes ont réalisé un stage contre 35 % des hommes

En licence comme en master, les caractéristiques des stages (durée du stage, structure d'accueil, rémunérations) sont très différencierées selon le domaine de formation. En revanche, il n'y a pas de différences significatives entre les caractéristiques des stages de femmes et celles des hommes, au sein d'une même formation. Seul élément distinctif : les femmes réalisent plus souvent un stage en entreprise quand les hommes intègrent plus fréquemment le secteur associatif, notamment en licence.

Taux de stagiaires en licence selon la discipline

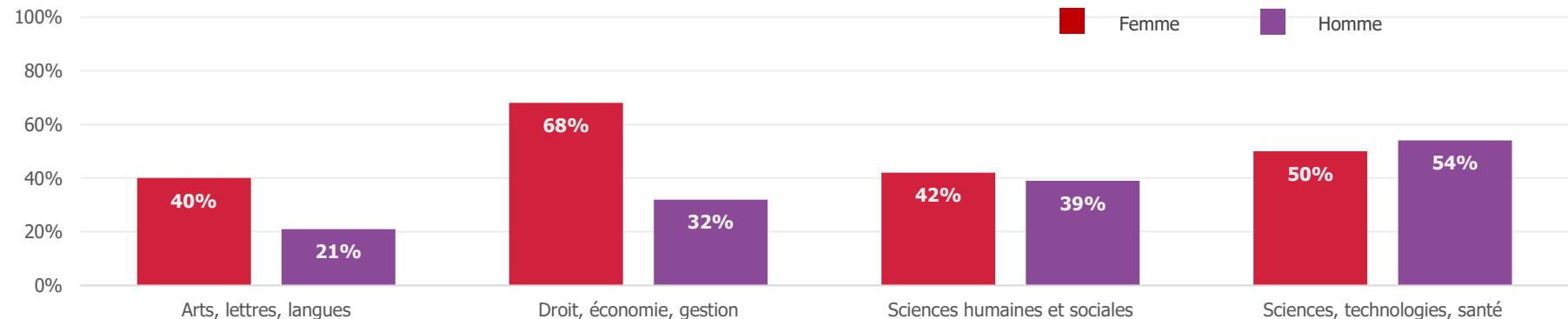


Lecture : En langues, 26% des femmes ont réalisé un stage contre 24% des hommes.

Source : EsupStage, 2025.

Champ : étudiants en formation initiale hors apprentissage

Taux de stagiaires en master selon le domaine de formation



Lecture : En Arts, lettres, langues, 40% des femmes ont réalisé un stage contre 21% des hommes.

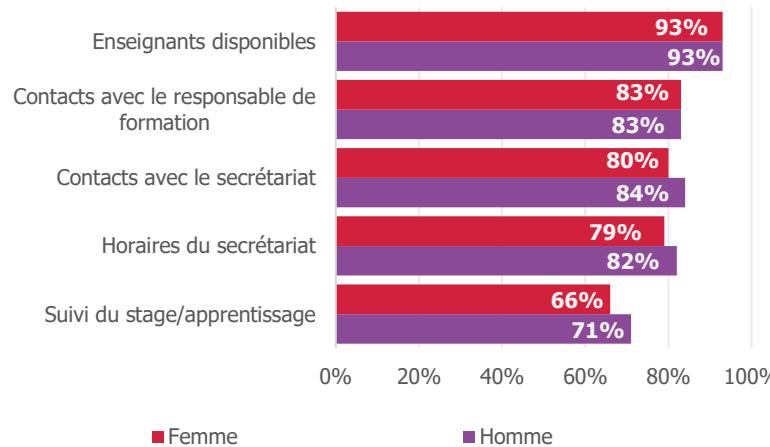
Source : EsupStage, 2025.

Champ : étudiants en formation initiale hors apprentissage

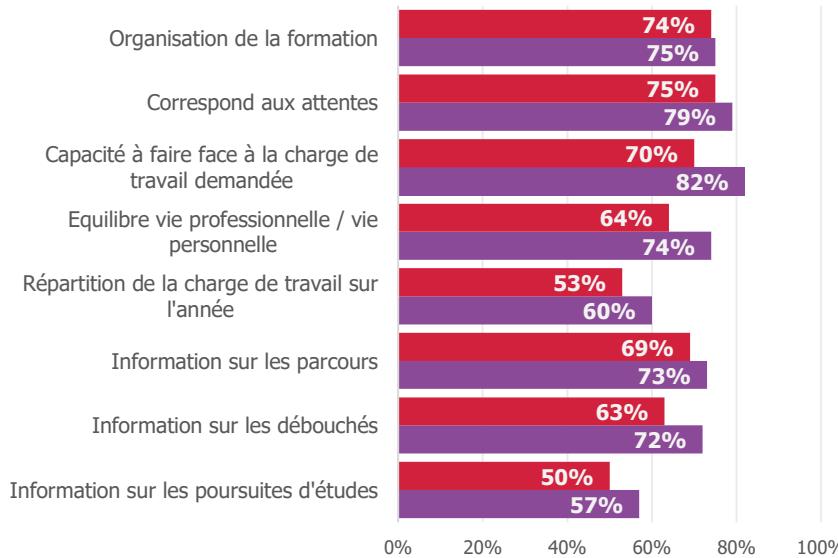
SATISFACTION ENVERS LA FORMATION



Satisfaction de l'accueil et du suivi dans les composantes



Satisfaction des conditions de formation



Source : Enquête évaluation des formations, 2025.

83 % des femmes satisfaites de leur formation

contre 85 % des hommes.

Globalement, les femmes et les hommes jugent leurs conditions d'études à l'université satisfaisantes.

Néanmoins, les femmes expriment moins de satisfaction que les hommes sur quelques aspects de leur formation et de leur environnement de travail à l'université. Ainsi, les femmes sont moins satisfaites de l'encadrement reçu pendant leur stage ou leur apprentissage, particulièrement en Arts, lettres, langues.

De plus, les femmes ressentent plus de difficultés à faire face à la charge de travail demandée et sont peu satisfaites de sa répartition sur l'année. Et ceci nuit à l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

En outre, elles sont plus critiques que les hommes quant aux espaces de travail proposés à l'université : elles estiment que l'accès à des espaces adaptés au travail individuel et collectif au sein de l'université est moins aisé, tout comme l'accès aux ordinateurs de l'université.

Enfin, les femmes s'estiment moins bien informées que les hommes sur les poursuites d'études et les débouchés professionnels. Pourtant, elles se rendent au SIO-IP dans la même mesure que les hommes.

SATISFACTION ENVERS LA VIE SUR LE CAMPUS

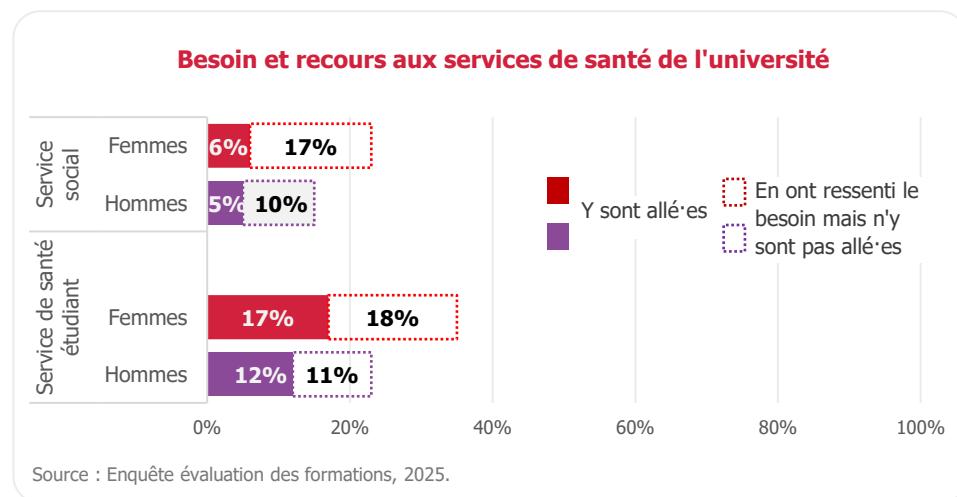
87 % des femmes satisfaites de la vie sur le campus contre 90 % des hommes.

Les femmes, comme les hommes, considèrent que l'université dispose de lieux de vie agréables, néanmoins, la satisfaction des femmes est moindre sur plusieurs aspects de la vie étudiante sur le campus.

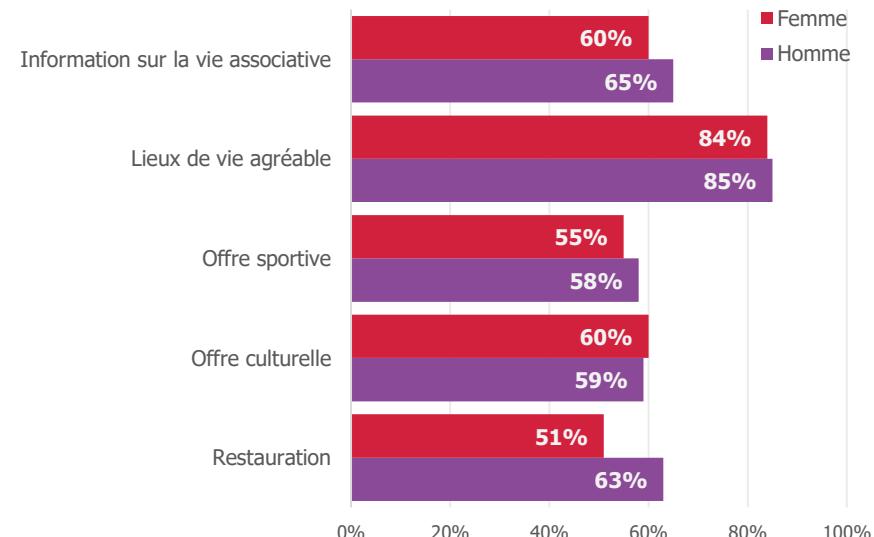
Ainsi, les femmes sont encore plus critiques que les hommes concernant l'offre d'activités sportives ainsi que l'offre de restauration, notamment sur les sites d'études excentrés de l'université.

De plus, si les femmes montrent autant d'envie que les hommes à participer à la vie associative et étudiante de l'établissement, elles estiment avoir moins souvent accès aux informations la concernant. En outre, les femmes témoignent peu d'intérêt pour les instances de l'établissement, et moins que les hommes, contribuant sans doute à leurs moindres connaissances sur le sujet.

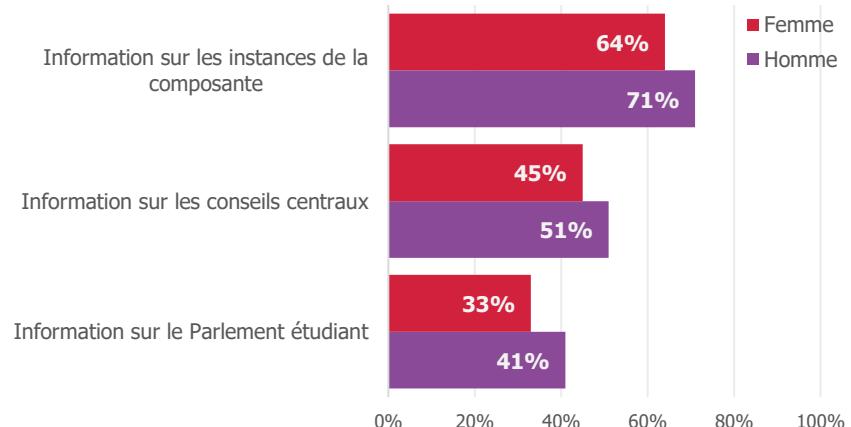
Enfin, en comparaison des hommes, les femmes expriment davantage la volonté de mobiliser le service de santé étudiant et le service sociale de l'université. Toutefois, alors qu'elles en ressentent le besoin, elles renoncent plus souvent à franchir les portes des services que les hommes.



Satisfaction de la vie sur le campus



Satisfaction concernant l'information sur les instances



Source : Enquête évaluation des formations, 2025.

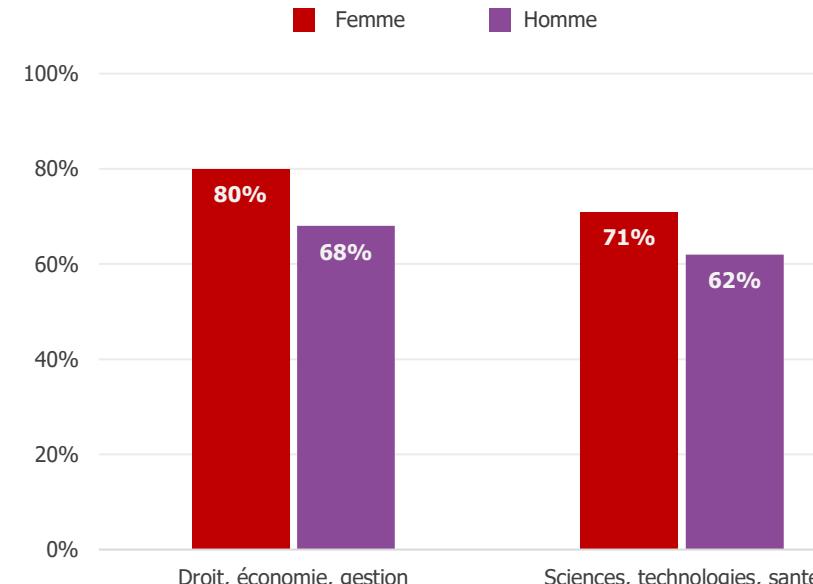
RÉUSSITE EN BUT ET POURSUITE D'ÉTUDES

78 % des femmes passent en deuxième année de BUT, contre 69 % des hommes.

A l'issue d'une première année de BUT, plus des trois quarts des femmes passent en année supérieure (contre 69 % des hommes). Leur taux de passage plus élevé s'explique par le fait qu'elles possèdent un bagage scolaire plus favorable à la réussite.

Passage en deuxième année de BUT selon le domaine

Cumul des effectifs entrés en 2022 et 2023



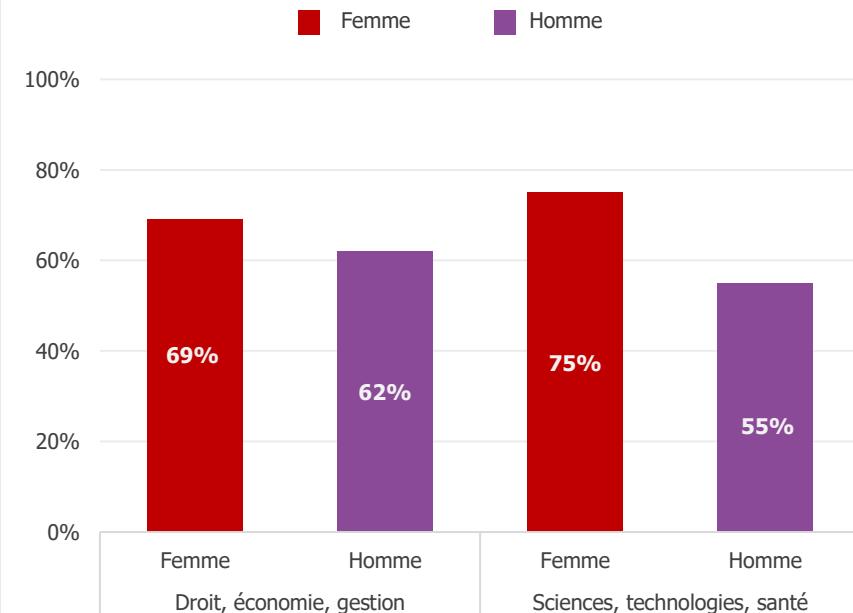
Lecture : En Droit, économie, gestion, 80% des femmes passent en deuxième année.
Source : Apogée, 2025.

71 % des femmes valident leur deuxième année de BUT, contre 57 % des hommes.

L'année suivant leur entrée en BUT, les femmes valident plus souvent leur deuxième année de BUT que les hommes. En effet, elles accèdent plus fréquemment que les hommes à la deuxième année. De surcroît, parmi les inscrits en deuxième année, leurs chances de succès aux examens sont plus élevées.

Validation de la deuxième année de BUT

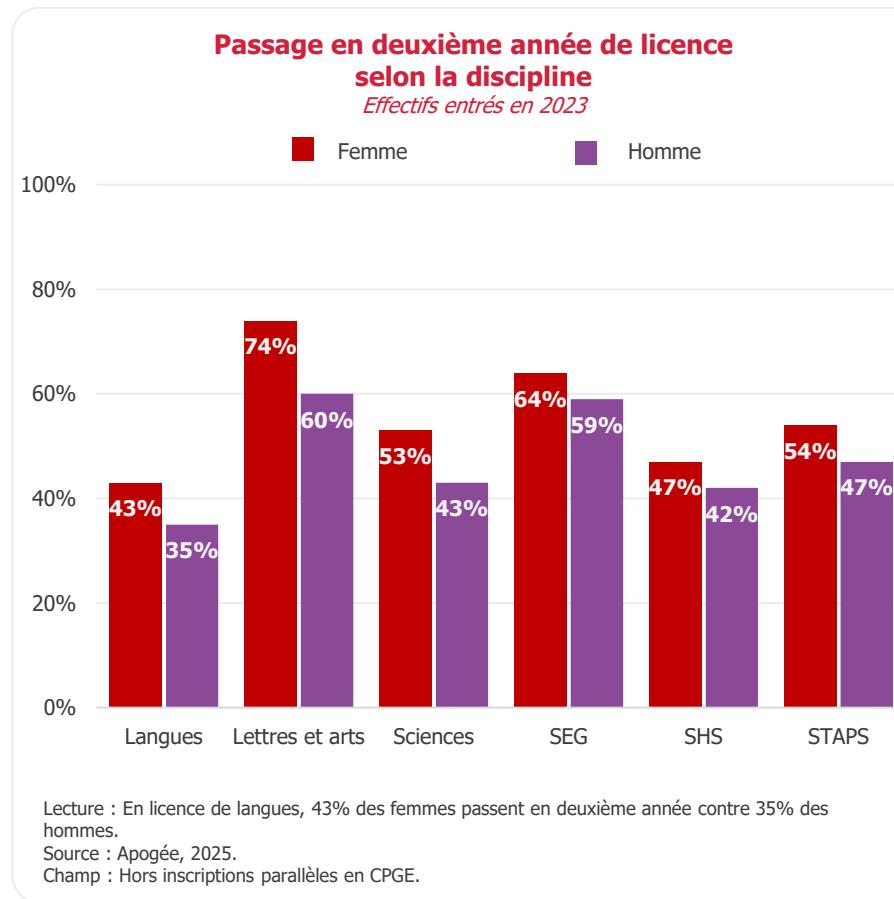
Cumul des effectifs entrés en 2020 et 2021



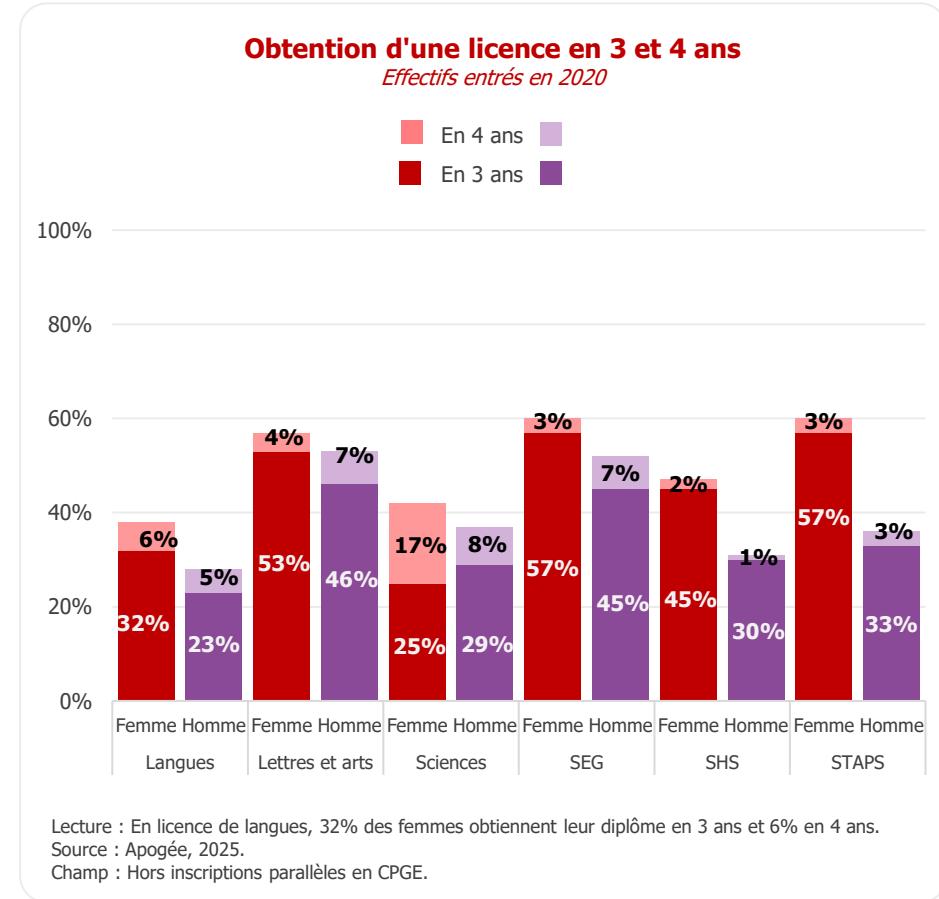
Lecture : En Droit, économie, gestion, 69% des femmes valident leur deuxième année de BUT.
Source : Apogée, 2025

RÉUSSITE EN LICENCE GÉNÉRALE

54 % des femmes passent en deuxième année de licence, contre 47 % des hommes.



49 % obtiennent leur licence générale en 3 ans ou 4 ans, contre 39 % des hommes.

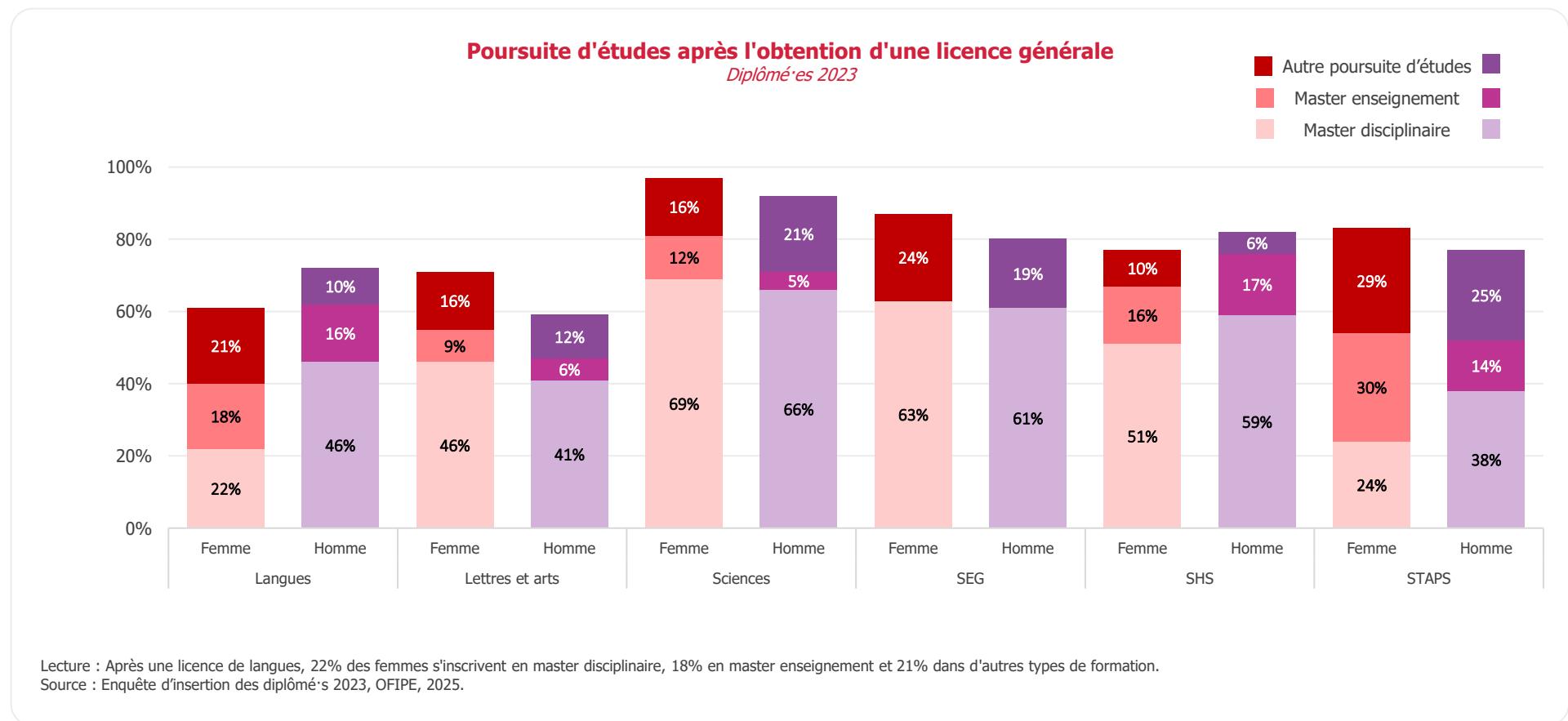


A l'issue d'une première année de licence générale, 54 % des femmes passent en année supérieure (contre 47 % des hommes). Et leur passage plus fréquent en deuxième année explique en partie qu'elles obtiennent plus souvent leur diplôme trois ans après l'entrée en licence générale. De plus, une année supplémentaire ne suffit pas à combler les écarts entre les femmes et les hommes. Ainsi, au terme de quatre ans, la moitié des étudiantes sont diplômées contre 39 % des hommes.

78 % des femmes poursuivent immédiatement des études, contre 81 % pour les hommes.

Après l'obtention d'une licence, les poursuites d'études sont massives et l'arrêt des études (pendant au moins deux ans) est minoritaire (13 %), pour les femmes comme pour les hommes. Après une licence de Langues ou de Sciences humaines et sociales, les femmes prolongent moins souvent leurs études que les hommes, à l'inverse des autres disciplines.

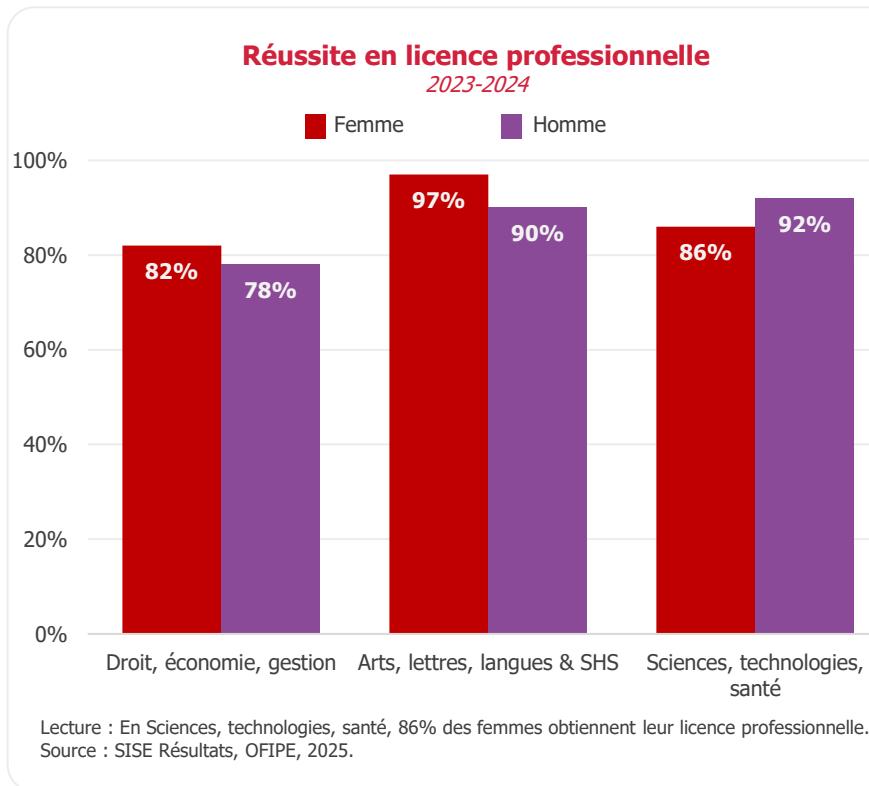
Les poursuites d'études en master sont majoritaires, toutefois c'est un peu moins le cas des femmes (59 % contre 63 %). De surcroît, elles s'orientent plus souvent que les hommes vers les masters préparant aux métiers de l'enseignement, en particulier en STAPS et en langues. En sciences humaines et sociales, elles sont également nombreuses à poursuivre dans ce type de master, mais elles le font dans la même mesure que les hommes. En sciences, elles s'inscrivent en diplôme d'ingénieur dans la même mesure que les hommes.



RÉUSSITE EN LICENCE PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES

**87 % valident leur licence professionnelle,
contre 84 % des hommes.**

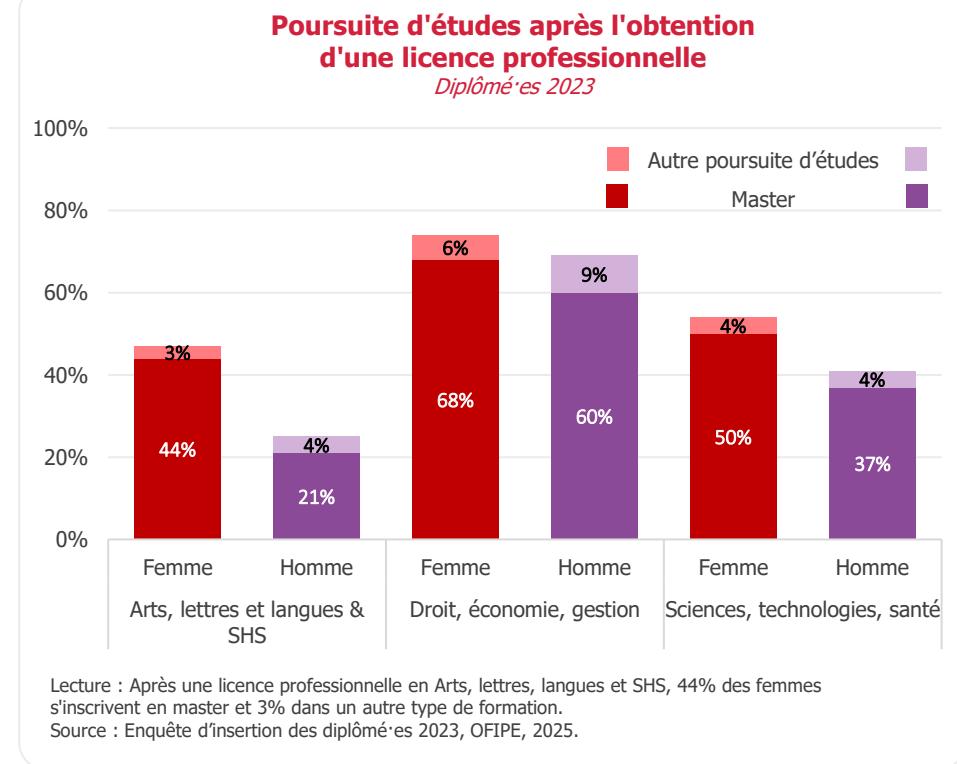
En licence professionnelle, la réussite s'élève à 87 % pour les femmes contre 84 % pour les hommes. En Droit, économie, gestion, les chances de succès au diplôme sont moins élevées que dans les autres domaines, néanmoins, les femmes valident plus souvent leur licence professionnelle que les hommes. Dans les autres domaines, les écarts observés ne sont pas significatifs.



60 % des diplômées poursuivent immédiatement des études, contre 44 % des hommes.

Immédiatement après l'obtention d'une licence professionnelle, la moitié des diplômé·es poursuivent des études. Toutefois, les femmes prolongent plus souvent leur parcours de formation que les hommes (60 % contre 44 %), et ce, quel que soit le domaine d'études.

De plus, lorsqu'elles poursuivent des études, les femmes s'inscrivent plus souvent en master universitaire (25 % contre 18 %) et plus souvent au sein de l'établissement. A l'inverse, les hommes s'orientent plus fréquemment vers des formations d'écoles spécialisées.





Globalement, les femmes connaissent des conditions d'insertion moins favorables que les hommes. Elles accèdent plus tardivement à l'emploi et dix-huit mois après le diplôme, elles sont plus souvent au chômage (+ 6 points). A cela s'ajoutent de moins bonnes conditions d'emploi : des contrats moins pérennes, des emplois relevant moins souvent des PCS des cadres ou professions intermédiaires, et de surcroît, des emplois moins bien rémunérés. Toutefois, l'avis des femmes quant aux emplois qu'elles occupent va dans le sens d'une insertion favorable, et dans la même mesure que les hommes : plus des trois quarts estiment que leur emploi correspond à leur niveau d'études. De même, la grande majorité déclarent mobiliser les compétences acquises en licence professionnelle.

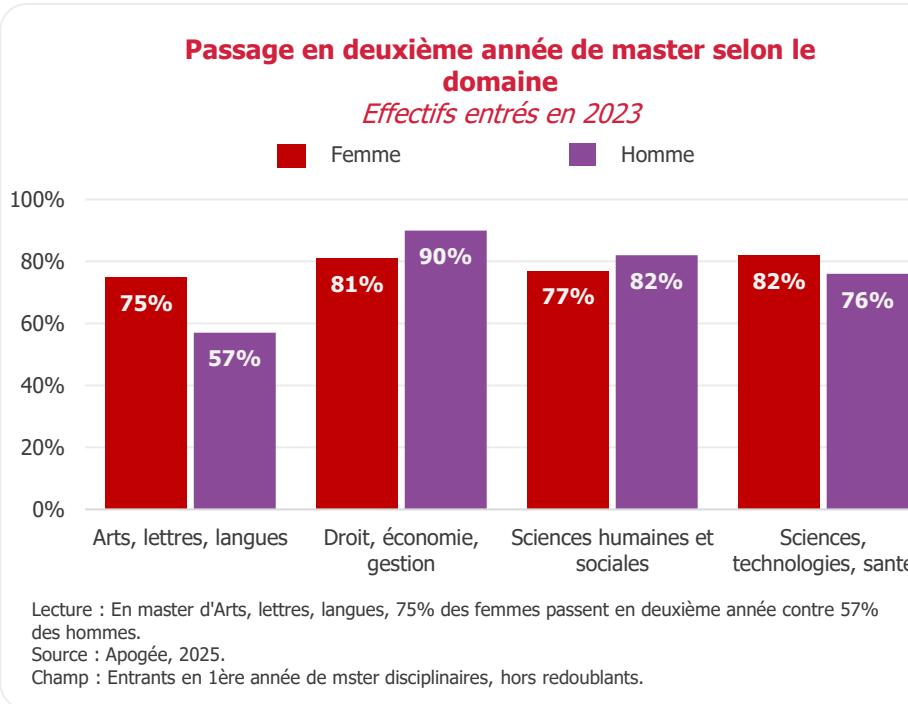
Un des facteurs explicatifs de cette apparente moins bonne insertion réside dans le fait que les femmes sont plus souvent diplômées dans les domaines où les débouchés sont moins favorables, c'est-à-dire en Arts, lettres, langues ou en Sciences humaines et sociales. Or, dans ces domaines, les embauches se situent plus souvent dans les secteurs touchés par des difficultés d'embauche (les arts et spectacles, le tourisme, etc.) et dans des structures moins rémunératrices (Fonction publique, associations, etc.). De plus, selon les domaines de formation, les situations sont contrastées. En Sciences, technologies, santé, dix-huit mois après le diplôme, les femmes connaissent des situations professionnelles très favorables et comparables à celles des hommes, en termes de stabilité et de niveau de qualification des emplois. Néanmoins, même dans ce domaine porteur, les femmes accèdent moins rapidement à l'emploi que les hommes et sont également plus fréquemment au chômage dix-huit mois après le diplôme. Enfin, les femmes sont en moyenne moins bien rémunérées.

Insertion professionnelle	Arts, lettres, langues & Sciences humaines et sociales		Droit, économie, gestion		Sciences, technologies, santé		Ensemble	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectifs diplômés	122	64	401	221	123	359	646	644
Temps d'accès au 1 ^{er} emploi	3,2 mois	3,3 mois	3,9 mois	3,3 mois	2,5 mois	1,9 mois	3,4 mois	2,3 mois
Accès au premier emploi en 3 mois ou moins	66%	57%	53%	52%	70%	75%	61%	67%
Salaire moyen à l'embauche	1 830 €	1 931 €	1 822 €	1 872 €	1 899 €	2 043 €	1 847 €	1 994 €
Situation à 18 mois :								
Taux de chômage	16%	17%	21%	21%	13%	8%	18%	12%
Taux d'emploi stable	43%	41%	76%	76%	78%	79%	67%	74%
Part des PCS cadre ou PI	55%	34%	70%	72%	93%	92%	72%	81%
Salaire moyen à 18 mois	2 041 €	2 335 €	2 075 €	2 090 €	2 189 €	2 269 €	2 101 €	2 235 €

Source : Enquête d'insertion des diplômés 2023, OFIPE, 2025.

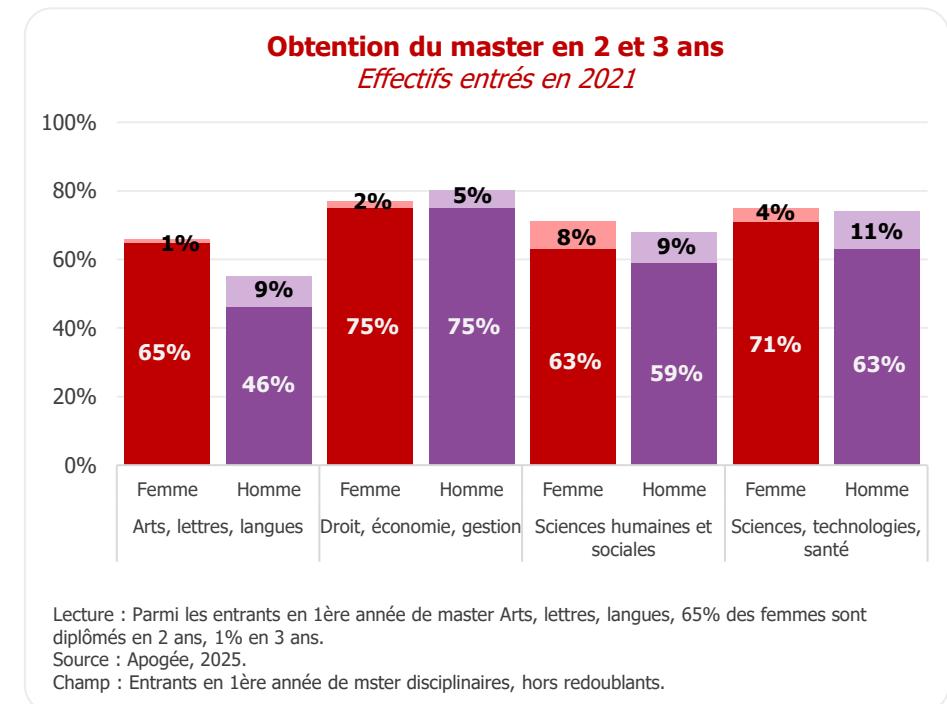
79 % des femmes passent en deuxième année de master, dans la même mesure que les hommes.

A l'issue de la première année de master, huit entrant·es sur dix accèdent à la deuxième année. En Arts, lettres, langues et Sciences, technologies, santé, le taux d'accès des femmes est supérieur à celui des hommes. A l'inverse, elles accèdent moins souvent que les hommes à la deuxième année en Droit, économie, gestion et en Sciences humaines et sociales.



75 % des femmes obtiennent leur master en 2 ans ou 3 ans, contre 73 % des hommes.

En Arts, lettres, langues, le fait que les femmes passent plus souvent en deuxième année explique qu'elles obtiennent plus fréquemment leur diplôme l'année suivante ou à l'issue d'une année supplémentaire. Dans les autres domaines, les femmes et les hommes obtiennent leur diplôme dans la même mesure mais elles le valident plus souvent sans retard. Pour obtenir son master, le passé scolaire continue d'être impactant. Ainsi, détenir un profil scolaire favorable à la réussite (mention au bac, absence de retard dans le parcours) augmente les chances de succès au diplôme. Et les femmes présentent plus souvent que les hommes ces atouts scolaires.



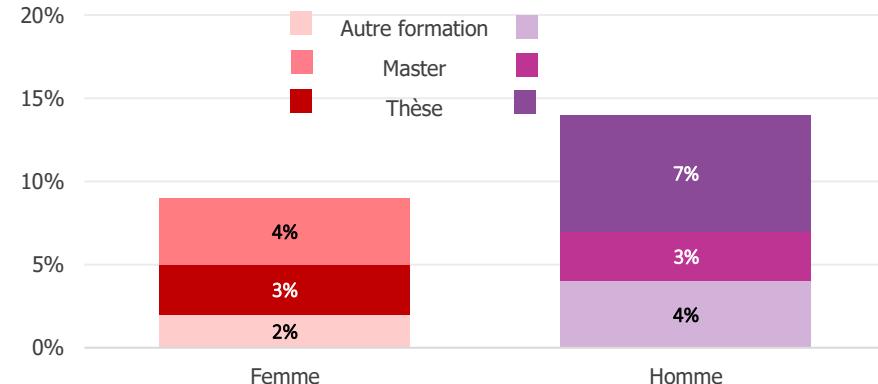
POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER

9 % des femmes poursuivent des études immédiatement après un master, contre 14 % pour les hommes.

Après l'obtention d'un master, les poursuites d'études représentent 11 % des parcours, auxquels s'ajoutent 3 % de réinscription après une interruption d'études. Les femmes s'inscrivent moins souvent dans une formation immédiatement après le master que les hommes.

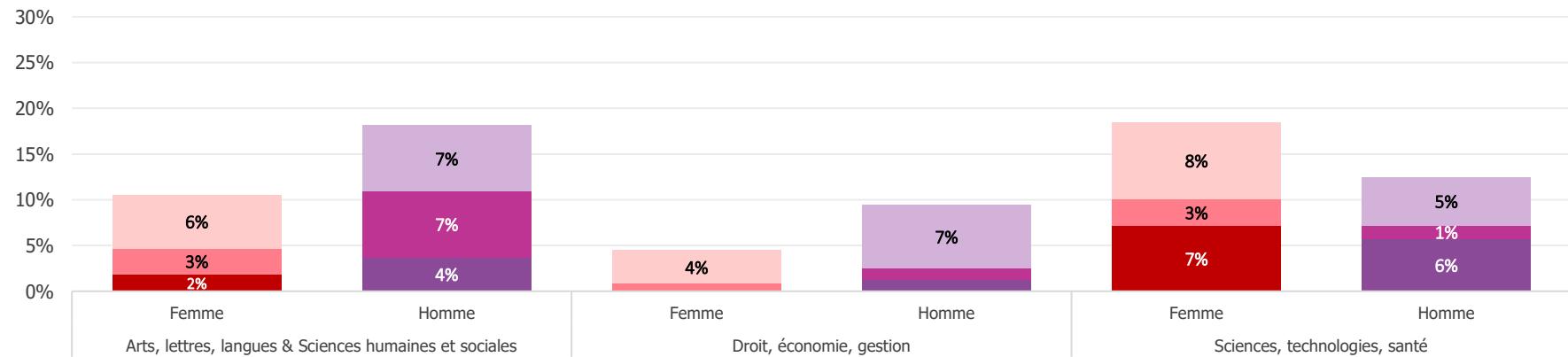
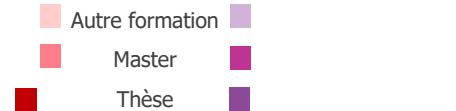
En Sciences, technologies, santé, les femmes prolongent plus souvent leurs études que les hommes (19 % contre 15 %). A l'inverse, leur taux de poursuite est moindre dans les autres domaines. Le type de poursuite d'études ne diffère pas significativement entre les femmes et les hommes : un quart poursuivent en thèse et près de trois sur dix en master universitaire.

Poursuite d'études après l'obtention d'un master *Diplômé·es 2023*



Lecture : Après un master, 2% des femmes s'inscrivent en thèse, 3% en master et 4% dans un autre type de formation.

Poursuite d'études après l'obtention d'un master *Cumul des effectifs diplômé·es en 2022 et 2023*



Lecture : Après un master relevant des domaines Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, 2% des femmes s'orientent en thèse, 3% se réinscrivent en master et 6% dans d'autres types de formation.
Source : Enquête d'insertion des diplômé·s 2023, OFIPE, 2025.

Globalement, après l'obtention d'un master, les femmes et les hommes accèdent rapidement à l'emploi, sans écart significatif. Dix-huit mois après le diplôme, leur taux de chômage est équivalent et ils occupent un emploi stable dans la même mesure. En revanche, les femmes occupent moins fréquemment des emplois relevant de la PCS des cadres au sens de l'INSEE. De plus, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes.

Les écarts entre les femmes et les hommes sont en partie liés au fait que les femmes sont très représentées dans les domaines où les débouchés sont moins favorables. Ainsi, elles sont plus souvent diplômées d'un master en Arts, lettres, langues ou Sciences humaines et sociales que les hommes (41 % contre 33 %). A l'inverse, la moitié des hommes sont issus du domaine des Sciences, technologies, santé contre un cinquième des femmes. Or, dans ce domaine, l'insertion est particulièrement favorable, notamment parce que les embauches sont fréquentes à la suite du stage ou de l'apprentissage (41 %).

Au sein des domaines, les situations sont contrastées selon l'indicateur retenu. Ainsi, en Sciences, technologies, santé, les femmes sont moins souvent au chômage que les hommes et occupent plus fréquemment des emplois stables dix-huit mois après l'obtention du diplôme. Néanmoins, leurs emplois sont moins souvent de niveau cadres et leurs salaires sont inférieurs à ceux des hommes. En Droit, économie, gestion, l'accès à l'emploi des femmes est moins compliqué que pour les hommes, en revanche, leurs conditions d'emploi dix-huit mois après le master sont moins favorables. En Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales, l'insertion après le diplôme est plus complexe, pour les femmes comme pour les hommes, ce que confirme l'avis des diplômés quant à l'adéquation de leur emploi avec leur formation ou leur niveau d'études.

Insertion professionnelle	Arts, lettres, langues & Sciences humaines et sociales		Droit, économie, gestion		Sciences, technologies, santé		Ensemble	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Effectifs diplômés	264	171	228	115	146	239	638	525
Temps d'accès au 1 ^{er} emploi	3,6 mois	3,2 mois	3,2 mois	2,8 mois	3,9 mois	3,4 mois	3,5 mois	3,2 mois
Accès au 1 ^{er} emploi en 3 mois ou moins	55%	55%	65%	65%	56%	60%	59%	59%
Salaire moyen à l'embauche	2 115 €	2 234 €	2 225 €	2 408 €	2 350 €	2 452 €	2 212 €	2 377 €
Situation à 18 mois								
Taux de chômage	12%	9%	13%	18%	7%	11%	11%	12%
Taux d'emploi stable	57%	56%	73%	79%	85%	77%	69%	71%
Part des PCS cadre	65%	69%	71%	87%	85%	89%	72%	82%
Salaire moyen à 18 mois	2 299 €	2 464 €	2 433 €	2 722 €	2 526 €	2 605 €	2 405 €	2 591 €

Source : Enquête d'insertion des diplômé·es 2023, OFIPE, 2025.
Champ : Diplômé·es de master en formation initiale.

Candidatures

Taux de candidatures classées :

Part des candidatures reçues qui ont été dotées d'un rang de classement par les jurys de sélection.

Candidatures classées en tête de liste :

Candidatures classées dans le premier quartile.

Parcours et réussite

Taux de passage en deuxième année de licence :

Part des néo-bachelier·es entrant en première année de licence inscrit·es en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

Taux de passage en deuxième année de BUT :

Part des néo-bachelier·es entrant en première année de DUT, inscrit·es en deuxième année de DUT dans l'établissement l'année suivante.

Taux d'obtention d'une licence en 3 ou 4 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bachelier·es entrant en première année de licence.

Taux d'obtention d'un DUT en 2 ou 3 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bachelier·es entrant en première année de DUT.

Taux d'obtention d'un master en 2 ou 3 ans :

Part de diplômé·es sans retard ou avec un an de retard, parmi les entrants·es en première année de master disciplinaires, hors redoublants.

Taux de réussite au diplôme :

Part des diplômé·es parmi les inscrit·es en dernière année du diplôme.

Taux de poursuite d'études après l'obtention du diplôme :

Part des diplômé·es inscrit·es dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Insertion professionnelle

Accès au premier emploi :

- Durée moyenne entre l'obtention du diplôme et la date d'entrée dans le premier emploi.
- Part des diplômés accédant à l'emploi en 3 mois ou moins.

Les étudiants ayant poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention du diplôme sont exclu·es du calcul.

Salaire moyen à l'embauche :

Salaire net mensuel à l'embauche pour les salarié·es en France, à temps complet, en euros.

Taux de chômage :

Part des actifs et des actives en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI + fonctionnaire) parmi les personnes en emploi.

Part des PCS cadre et part des PCS profession intermédiaire :

Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les personnes en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'INSEE.

Salaire moyen à 18 mois :

Salaire net mensuel pour les salarié·es en France, à temps complet (primes éventuelles mensualisées) en euros.



OBSERVATOIRE DES FORMATIONS,
DES INSERTIONS PROFESSIONNELLES, ÉVALUATIONS

ofipe@univ-eiffel.fr

<https://ofipe.univ-gustave-eiffel.fr>